19 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(à n'utiliser que pour les commandes de reproduction)

2 728 647

21) N° d'enregistrement national :

94 15386

(51) Int Cl⁶: F 16 H 63/42

CETTE PAGE ANNULE ET REMPLACE LA PRECEDENTE

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

- (22) Date de dépôt : 21.12.94.
- (30) Priorité :

(12)

71) Demandeur(s): REGIE NATIONALE DES USINES RENAULT SOCIETE ANONYME — FR.

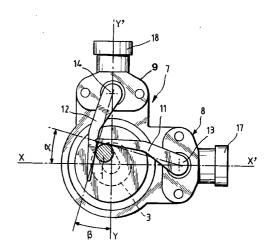
(72) Inventeur(s): RIVOIRON SYLVAIN et BUI VAN

- Date de la mise à disposition du public de la demande : 28.06.96 Bulletin 96/26.
- (56) Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : Se reporter à la fin du présent fascicule.
- 60 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

MINH.

(73**) Titulaire(s)** :

- Mandataire : REGIE NATIONALE DES USINES RENAULT.
- (54) DISPOSITIF DE DETERMINATION DU RAPPORT ENGAGE SUR UNE BOITE DE VITESSE.
- (57) Dispositif de détermination du rapport engagé sur une boîte de vitesses mécanique à partir de la position d'un organe de commande externe de celle-ci, caractérisé en ce qu'il comporte deux capteurs (8, 9) de positions angulaires (α , β) déterminant respectivement la position en passage et en sélection du levier de changement de vitesses (1).



FR 2 728 647 - A1



DISPOSITIF DE DETERMINATION DU RAPPORT ENGAGE SUR UNE BOITE DE VITESSES

La présente invention concerne un dispositif de détermination du rapport engagé sur une boîte de vitesses mécanique. Elle s'applique notamment à la prise d'information du rapport engagé dans une transmission associant un embrayage piloté et une boîte de vitesse mécanique.

5

20

25

30

35

Par la publication FR 2.643.316, on connaît un dispositif de détection de vitesse pour la commande d'un embrayage comportant deux détecteurs connectés au mécanisme externe de commande de la boîte de vitesse, entre le levier de changement de vitesses et celle-ci. Ces détecteurs, sensibles aux mouvements de translation et de rotation appliqués par le levier de changement de vitesses, à l'axe de commande pénétrant dans la boîte de vitesses, sont reliés à un circuit de traitement qui active l'unité de pilotage de l'embrayage.

Le dispositif de détection de vitesse décrit dans la publication FR 2.643.316 permet de fournir à l'unité de pilotage d'un embrayage piloté, l'information relative au rapport engagé, sans apporter aucune modification à la boîte de vitesses. Cependant, ce dispositif impose l'adaptation de renvois mécaniques spécifiques sur la timonerie de commande de la boîte de vitesses, traversant le compartiment moteur.

La présente invention vise à obtenir l'information relative au rapport engagé, sans modifier la structure interne de la boîte de vitesses, ni solliciter sa timonerie de commande sous capot moteur.

Elle concerne un dispositif de détermination du rapport engagé sur une boîte de vitesses mécanique à partir de la position d'un organe de commande externe de celle-ci. Ce dispositif est caractérisé en ce qu'il comporte deux capteurs de positions angulaires déterminant respectivement la position, en passage et en sélection, du levier de changement de vitesses.

Selon une caractéristique de l'invention, les deux capteurs sont rapportés sur le boîtier du support du levier de changement de vitesses.

5

Selon une caractéristique de l'invention, le dispositif présente deux bras de détection en appui élastique contre le levier de changement de vitesses, et décalés en hauteur le long de celui-ci.

10

Selon une caractéristique de l'invention, les bras de détection sont orientés de façon telle que leurs positions angulaires respectives (α, β) , vis-à-vis des axes XX' et YY' de déplacement du levier en passage et en sélection, soient déterminées par le rapport engagé.

15

Selon une caractéristique de l'invention, l'orientation des bras de détection au point mort correspond aux axes XX' et YY'.

D'autres caractéristiques et avantages de l'invention apparaîtront clairement à la lecture de la description suivante d'un mode de réalisation particulier de celle-ci, en se reportant aux dessins annexés sur lesquels :

20

- la figure 1 représente un levier de changement de vitesses de type connu, équipé du dispositif de l'invention,

25

- la figure 2 illustre le débattement du levier de changement de vitesses de la figure 1 et l'implantation des moyens de contrôle proposés par l'invention, et

- la figure 3 est une vue selon C de la figure 2.

30

Le levier de changement de vitesses 1 de la figure 1, constituant un exemple non limitatif d'application de l'invention est un levier à actionnement manuel de type classique, pivotant autour d'un point d'articulation fixe 2 situé au centre d'une rotule 3 retenue dans un logement 4, solidaire du boîtier 6. Sur la figure, on remarque que le boîtier 6 supporte également un élément rapporté 7, correspondant aux moyens de contrôle proposés par l'invention, et représenté de façon plus détaillée sur les figures 2 et 3.

Sur la figure 2, où la rotule 3 et les autres éléments intérieurs de guidage et de retenue du levier 1 n'ont pas été reportés, on voit que l'élément 7 est constitué de deux capteurs de position 8, 9.

5

10

On retrouve les deux capteurs 8, 9 de la figure 2 sur la figure 3 où ils constituent une seule pièce 7, ce dernier point n'ayant cependant aucun caractère d'obligation dans le cadre de la présente invention. Chaque capteur 8, 9 comprend un bras pivotant 11, 12 autour d'un axe vertical 13, 14. Sous l'effet de ressorts (non représentés) internes aux capteurs 8, 9, les deux bras 11, 12 restent toujours en appui élastique contre le levier 1. Bien que ceci n'apparaisse pas directement sur les schémas, les deux bras 11, 12 sont décalés en hauteur vis-à-vis du levier 1 et ne risquent donc pas de se rencontrer.

15

De façon classique, le levier 1 se déplace selon deux direction perpendiculaires XX' et YY', pour la sélection et le passage des vitesses. Comme l'indique le schéma, il est possible en orientant convenablement les capteurs 8, 9 vis-à-vis du repère XX', YY', de détecter la position du levier 1 sur la grille de passage et de sélection à partir des positions angulaires α et β des deux bras 11 et 12, chaque rapport de la boîte correspondant à un couple de valeurs α , β . Conformément à la figure 3, l'orientation des bras 11, 12 pourra correspondre aux axes XX' et YY' au point mort, mais on peut envisager des orientations différentes sans sortir du cadre de l'invention.

25

20

Outre les tiges de fixation 16 du double capteur 8, 9 sur le boîtier 6, les figures 2 et 3 font apparaître les sorties 17, 18 de chaque capteur 8, 9, permettant de connecter le système à un calculateur, tel qu'un calculateur de pilotage d'embrayage (non représenté), par des liaisons filaires, en vue de transmettre à ce dernier le couple de valeur α , β représentatif du rapport engagé.

30

En conclusion, il faut souligner que l'invention permet d'informer un calculateur, du rapport engagé dans une boîte de vitesses, en utilisant des capteurs de position angulaire de type courant, et en n'apportant que des modifications mineures au boîtier de support du levier de

changement de vitesses, ces modifications étant destinées uniquement à permettre la fixation des capteurs sur celui-ci.

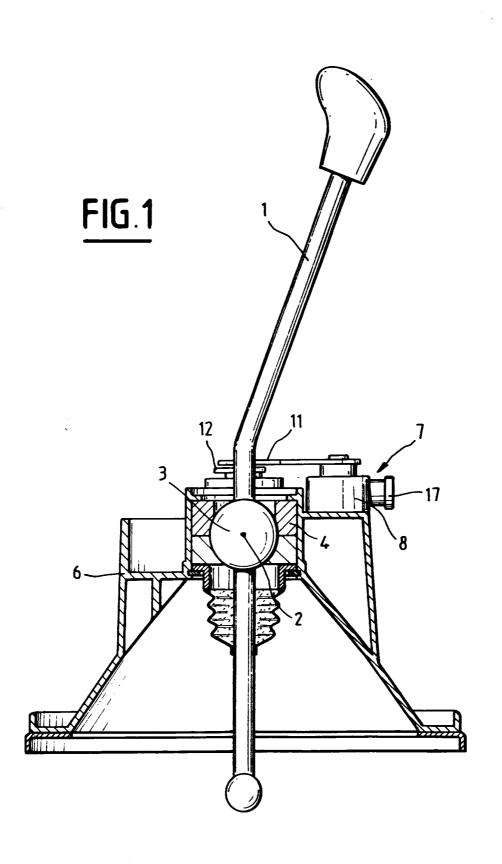
REVENDICATIONS

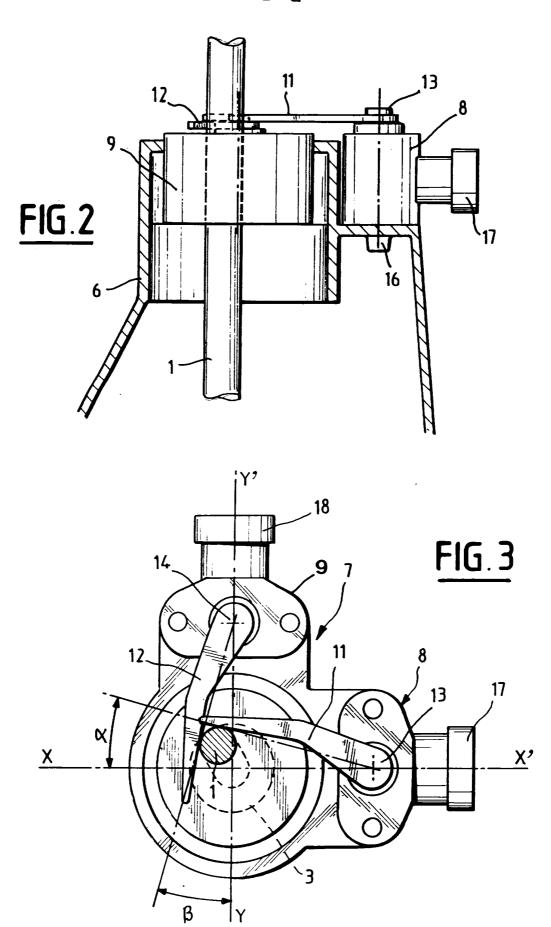
- Dispositif de détermination du rapport engagé sur une boîte de vitesses mécanique à partir de la position d'un organe de commande externe de celle-ci, caractérisé en ce qu'il comporte deux capteurs (8, 9) de positions angulaires (α, β) déterminant respectivement la position en passage et en sélection du levier de changement de vitesses (1).
 - [2] Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce que les deux capteurs (8, 9) sont rapportés sur le boîtier du support (6) du levier de changement de vitesses (1).
- Dispositif selon la revendication 2, caractérisé en ce qu'il présente deux bras de détection (11, 12) en appui élastique contre le levier de changement de vitesses (1) et décalés en hauteur le long de celui-ci.
- [4] Dispositif selon la revendication 3, caractérisé en ce que les bras de détection (11, 12) ont orientés de façon telle que leurs positions angulaires respectives (α, β) vis-à-vis des axes XX' et YY' de déplacement du levier (1) en passage et en sélection soient déterminées par le rapport engagé.
- 25 [5] Dispositif selon la revendication 4, caractérisé en ce que l'orientation des bras de détection (11, 12) au point mort correspond aux axes XX' et YY'.
- [6] Dispositif selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que les deux capteurs (8, 9) constituent une seule pièce (7), rapportée sur le boîtier (6).
 - [7] Dispositif selon l'une des revendications 3 à 6, caractérisé en ce que les bras de détection (11, 12) sont toujours en appui élastique contre le levier (1).

35

[8]	Dispositif	selon	l'une	des	reven	idica	ations	préc	édentes,		
	caractérisé	en ce que	e les c	capteurs	(8, 9) co	mporte	nt de	s sorties		
	(17, 18)	permettar	it de	transn	nettre	le	couple	de	valeurs		
	détectées (α, β) à un calculateur, par voie filaire.										

[9] Dispositif selon la revendication 8, caractérisé en ce que le calculateur relié aux capteurs (8, 9) est un calculateur d'embrayage piloté.





INSTITUT NATIONAL

RAPPORT DE RECHERCHE PRELIMINAIRE

Nº d'enregistrement national

de la PROPRIETE INDUSTRIELLE

1

établi sur la base des dernières revendications déposées avant le commencement de la recherche FA 508143 FR 9415386

DOCU	JMENTS CONSIDERES COMM	E PERTINENTS	Revendications				
Catégorie	Citation du document avec indication, en ca des parties pertinentes	us de besoin,	de la demande examinée				
X	WO-A-90 04122 (AUTOMOTIVE PR Avril 1990	ODUCTS PLC) 19	1,6,8,9				
Y A	* page 12, ligne 10 - ligne * abrégé *	20; figure 1 *	2,6 4				
Y A	US-A-3 308 675 (JONSSON) * colonne 4, ligne 73 - colo 53; figure 5 *	nne 5, ligne	2,6 1,3,5,7				
A	US-A-5 129 277 (LAUTZENHISER Juillet 1992 * abrégé *	JOHN L) 14	1-3,5-7				
A	EP-A-0 383 688 (VALEO) 22 Ao * le document en entier *	ût 1990	1,4,8,9				
A	DE-A-42 33 983 (FICHTEL & SA Avril 1994	CHS AG) 14					
				DOMANES TECHNOLES RECHERCHES (M.CL.4)			
				F16H B60K			
				G05G G01B			
Date d'achtement de la recherche 13 Juillet 1995 Gertig, I							
X : per Y : per aut A : per	CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES ticulièrement pertinent à lui seul ticulièrement pertinent en combinaison avec un re document de la même catégorie tinent à l'encontre d'au moins une revendication	T : théorie on princip E : document de hro à la date de dèpe de dépêt ou qu' à D : cité dans la dem	T: théorie ou principe à la base de l'invention E: document de hrevet binéficient d'une date antérieure à la date de dépêt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépêt ou qu'à une date postérieure. D: cité dans la demande L: cité pour d'autres raisons				
ou arrière-plan technologique général O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		A : membre de la mi	ne famille, doca	ment correspondent			